

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

## Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA

**FR 31 ZZZ 558851**

### Désignation du titulaire du compte à débiter

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

### Désignation du créancier

Nom, Prénom **Département des Côtes d'Armor**  
(transport scolaire) **Paierie Départementale**

Adresse **7 boulevard Édouard Prigent**  
**CS 72374**

Code postal **22023** Ville **Saint-Brieuc CEDEX 1**

Pays **France**

### Désignation du titulaire du compte à débiter

Identification internationale (IBAN)

Identification internationale de la banque (BIC)

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|(\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|)

## Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à \_\_\_\_\_

Signature

Le (jj/mm/aaaa) \_\_\_\_\_

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même et le cas échéant)

Nom du tiers débiteur :

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)**

#### Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR.

